



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRGDS
Occitanie



Réunion régionale prophylaxies et identification

Mardi 20 septembre 2022

9H30-17H00

**Lycée agricole Charlemagne
Carcassonne**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion régionale prophylaxies et identification

Mardi 20 septembre 2022

Lycée agricole Charlemagne
Carcassonne

Objectifs de la réunion :

- Partage d'information entre les partenaires : IAHP et PPA, identification animale, Calypso, désertification vétérinaire
- Bilan des campagnes de prophylaxie et préparation des campagnes suivantes
- Echanges et pistes d'amélioration sur la gestion des prophylaxies

Participants :

- EdE
- FRGDS, GDS
- Laboratoires
- GTV
- DDecPP et SRAL

= revue de contrat pour l'OVS
= groupe technique CROPSAV



Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

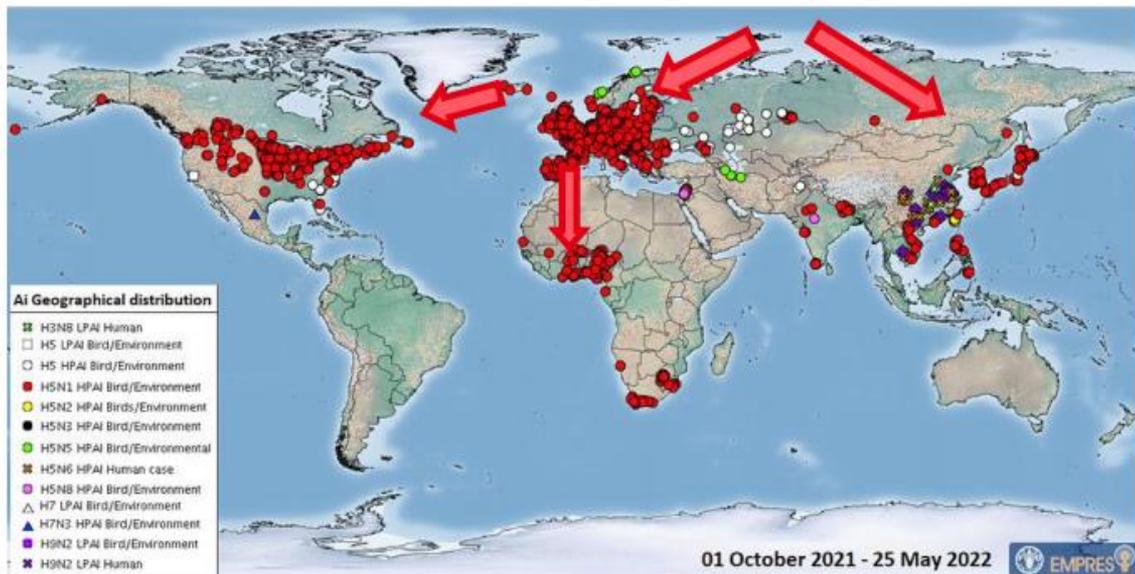
Après-midi

- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**

Une épizootie d'ampleur inédite

Monde : Panzootie de la souche H5N1

- Asie, Afrique, Europe concernés par la souche H5N1 clade 2.3.4.4b
- Extension de la même souche en Amérique du Nord
- Aux USA (au 02/06/2022) : 38 millions d'oiseaux abattus, 1 295 cas en FS



https://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/Global_AI_V_Zoonotic_Update/situation_update.html (au 25/05/2022)

IAHP – crise 2021-2022

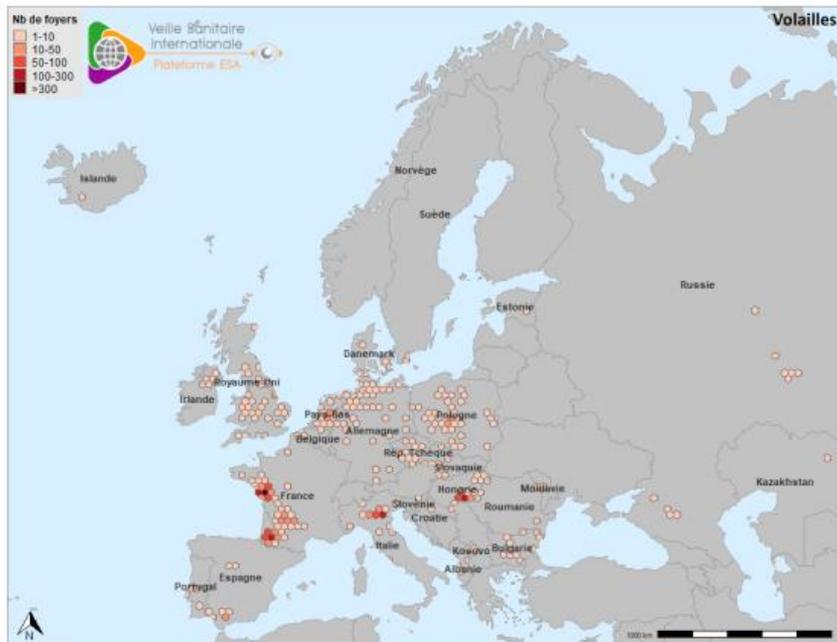
Europe

Fin juillet 2022 :

36 pays européens

2 432 cas en élevage et 3 510 autres (faune sauvage et basses-cours)

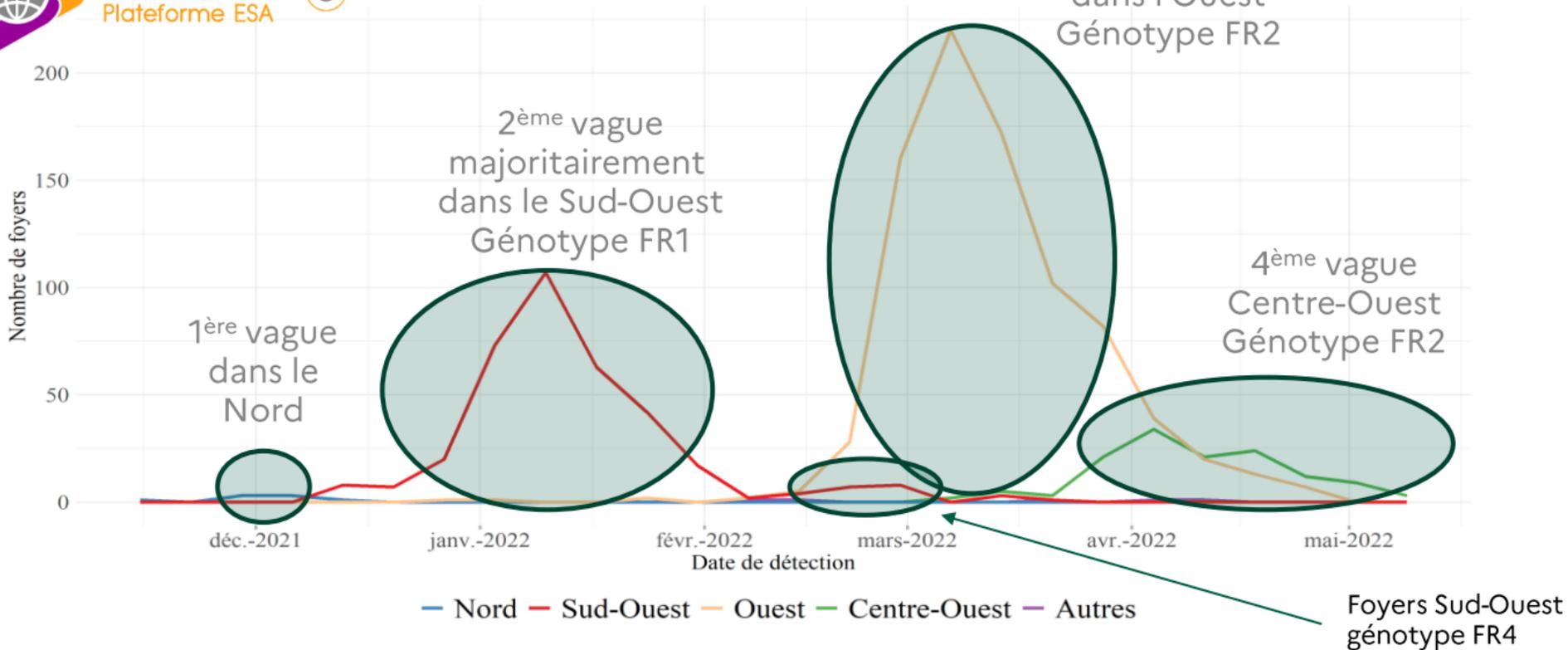
La part de la France dans les cas en élevage est de 56%



DF — Densité des foyers de volailles (rouge) et cas « autres que les volailles, dont les oiseaux sauvages » (vert) d'IAHP H5 en Europe depuis le 01/08/2021 au 25/07/2022

IAHP – crise 2021-2022

France : 4 vagues épizootiques en élevage



IAHP – crise 2021-2022

France : 4 vagues épidémiologiques en élevage

Au 23 juin 2022

1 378 foyers en élevage (24 départements concernés, dont 4 en Occitanie, 32,65,46,12)

72 cas en faune sauvage (Oc : 11,65,32,46,48,12)

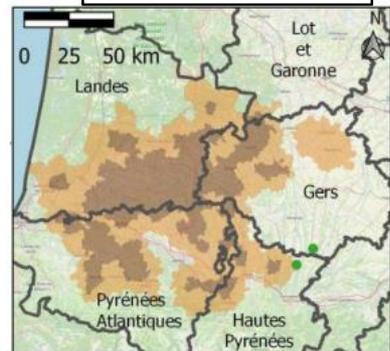
35 cas en basse-cours (Oc : 31,32,81,65,12)

Saison 2021-2022 : dernier foyer élevage le 17/05

19 millions d'animaux abattus

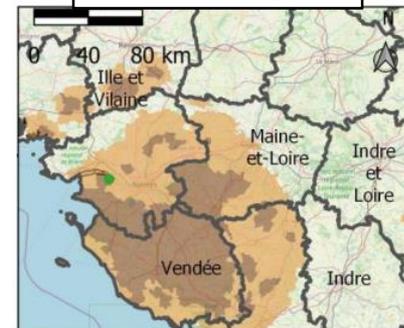
Nombre de foyers en élevages cumulés	
Total Sud-Ouest*	362
Total Vendée et dépts Lim.	860
Total Bretagne	6
Total Lot, Dordogne, Corrèze, Haute Vienne, Lot et Garonne	127
Nord (59)	8
Seine maritime (76)	2
Mayenne (53)	1
Indre-et-Loire (37)	2
Loir-et-Cher (41)	1
Cantal (15)	5
Aveyron (12)	2
Charente (16)	2
TOTAL foyers en élevage	1378

2ème vague



14/02/2021 9

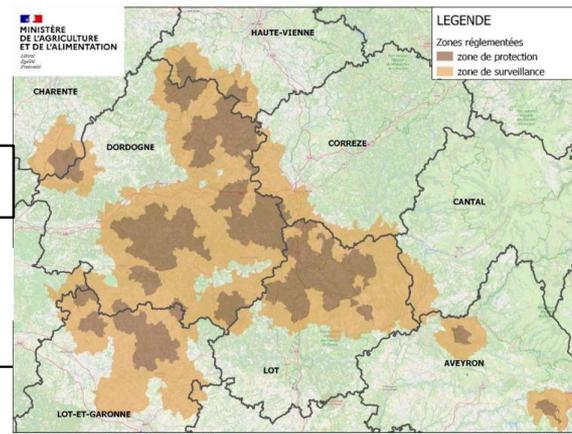
3ème vague



29/03/2022

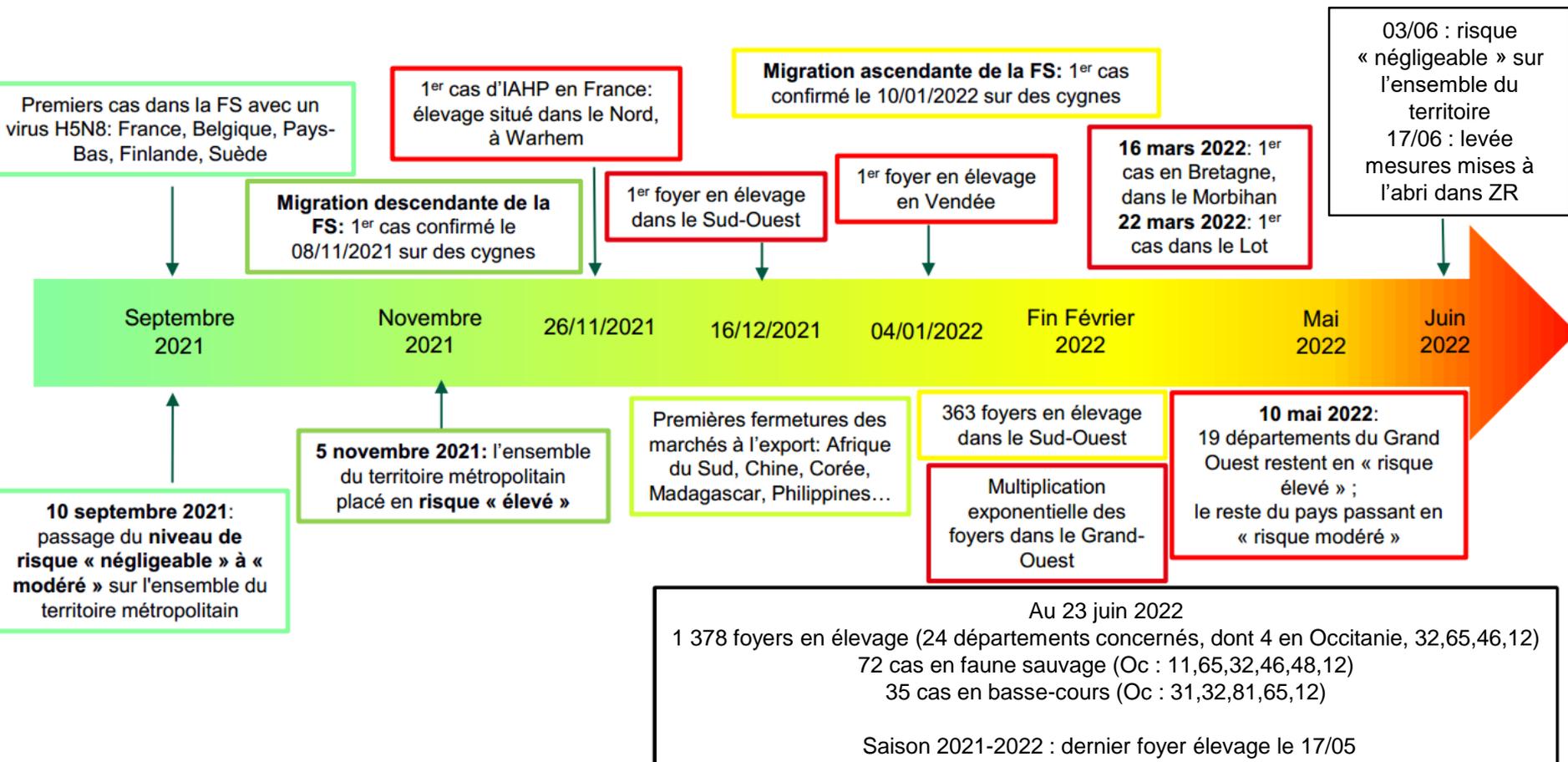
4ème vague

01/06/2022



IAHP – crise 2021-2022

France : Chronologie générale de l'épizootie 2021-2022



IAHP – crise 2021-2022

Un changement de profil épidémiologique ?

Un changement de profil épidémiologique ?

- persistance du clade 2.3.4.4.b au niveau mondial au cours des années
- circulation ininterrompue au sein de l'avifaune sauvage migratrice,
- s'attendre à **une endémisation du risque ?**

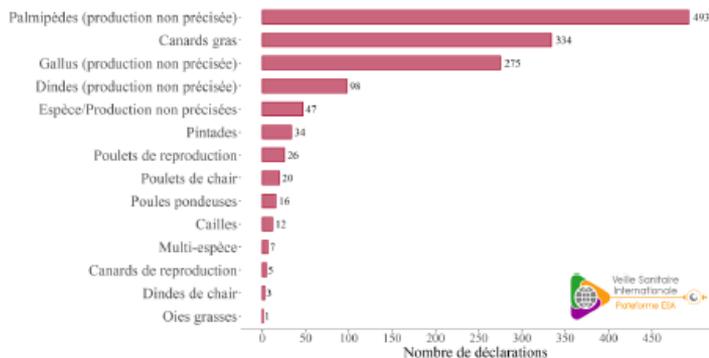
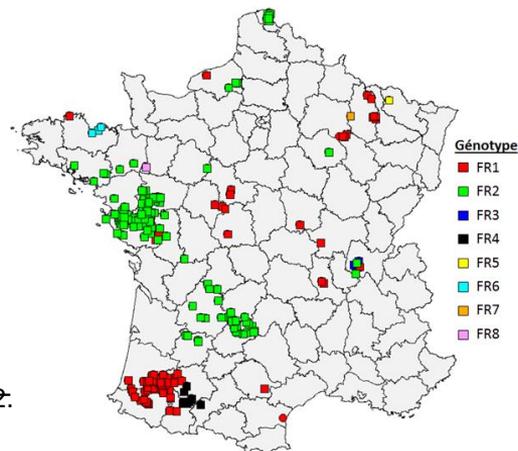


Figure 5. Nombre de déclarations relatives aux foyers de volailles en France par type de production d'après les données ADIS depuis le 01/01/2022 (Source : Commission européenne ADIS au 13/06/2022).



- Les **palmipèdes** toujours majoritairement affectés (63 % des foyers « volailles ») ...
- ... mais les **galliformes** aussi (poulet, poule, dinde, pintade etc = 36 % des foyers volailles)

- **8 génotypes détectés** depuis novembre 2021, traduisant des introductions distinctes
- Des variations génétiques détectées entre certains virus d'un même génotype impliquent également différentes introductions.

Répartition géographique des génotypes de virus IAHP H5N1 dans les élevages et en avifaune sauvage séquencés au 07 juin 2022.

IAHP – Été 2022

Persistance de l'infection

01/08/2022 au 12/09/2022

Europe

BHVS1 : nouvelle période à compter du 01/08/2022

persistance sur le littoral ouest du continent de la circulation du virus IAHP H5N1 au cours de ce qui constituait jusqu'à présent une intersaison pour l'activité IAHP

Au 12/09

13 pays européens

40 foyers en élevages de volailles

26 oiseaux captifs

159 faune sauvage



Figure 3. Localisation des cas ou foyers en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles d'IAHP H5 en Europe ayant débuté depuis le début de la saison, soit le 01/08/2022 (source : DGAL, Commission européenne ADIS, WAHIS-OMSA, consultés le 12/09/2022).

IAHP – Eté 2022

Persistance de l'infection

Au 12/09/22

France – Faune sauvage

Internet MAA : nouvelle période à compter du 17/05/2022

Le cas en FS ne donne pas le nombre d'animaux trouvés morts (ce nombre peut varier de 1 à une dizaine)

- Depuis la mi-mai, de nombreux cas dans la faune sauvage « autochtone » sur le littoral d'abord dans les départements côtiers des Hauts-de-France (Nord, Pas-de-Calais, Somme) essentiellement chez les laridés (goélands, mouettes et sternes)
- Puis, courant juin, ces mortalités sont apparues sur les côtes normandes (Seine-Maritime, Calvados, Manche)
- en juillet, sur les côtes bretonnes (Côtes d'Armor)
- En août, en Loire-Atlantique et Charente-Maritime
- ces constats sont réguliers sur les côtes de ces départements mais également parfois à l'intérieur des terres
- Du 17/05 au 02/09 : 97 cas en faune sauvage
- **contamination de l'environnement élevée dans ces zones**

Nombre de cas dans la faune sauvage et la faune captive (<i>en italique</i>)		Oiseaux concernés
Aisne (2)	1	Héron cendré
Aveyron (12)	4	Vautours fauves
Calvados (14)	25	Goélands argentés
Côtes d'Armor (22)	8	Goélands argentés, fou de bassan
Deux-Sèvres (79)	1	Cygnes, héron
Finistère (29)	5	Goélands argentés, fou de bassan
Loir-et-Cher (41)	1	Cygnes
Lozère (48)	3	Vautours
Manche (50)	15	Goélands, goélands argentés
Morbihan (56)	1	Goélands argentés
Nord (59)	8	Goélands argentés, mouettes, sternes
Pas-de-Calais (62)	11	Goélands argentés, goélands, sternes, cigogne
Pyrénées atlantiques (64)	1	Vautour
Bas-Rhin (67)	1	<i>Rapaces</i>
Seine maritime (76)	3	Goélands
Somme (80)	9	Goélands argentés, mouette rieuse,
		courlis
Total	97	

IAHP – Été 2022

Persistance de l'infection

France - Elevage

Internet MAA : nouvelle période à compter du 17/05/2022

Du 17/05 au 15/09 (internet MASA)

29/07 : un foyer dans la Manche (poulets, canards)

30/07 : un foyer dans la Somme (dindes)

17/08 : un foyer dans le Morbihan (dindes)

23/08 : 2^{ème} foyer Morbihan (canards)

26/08 : un foyer dans l'Ain (canards)

31/08 : un foyer en Ile-et-Vilaine (poules
pondeuses)

02/09 : 2^{ème} foyer Ain (dindes)

09/09 : 2^{ème} foyer Ile-et-Vilaine (canard)

09/09 : un foyer dans la Meuse
(poules pondeuses plein air)

13/09 : 3^{ème} foyer Ile-et-Vilaine (poulettes
reproductrices)

13/09 : 2^{ème} foyer Somme (dindes)

– **11 foyers**

Nombre foyers en élevage, en basse-cour et chez des oiseaux appelants	Nombre de foyers en élevage	Nombre de foyers en basse-cour ou chez des oiseaux appelants
Ain (01)	2	
Ile-et-Vilaine (35)	3	1
Manche (50)	1	
Morbihan (56)	2	1
Somme (80)	2	2
Côtes d'Armor (22)		1
Meuse (55)	1	
Seine maritime (76)		1
Total	11	6

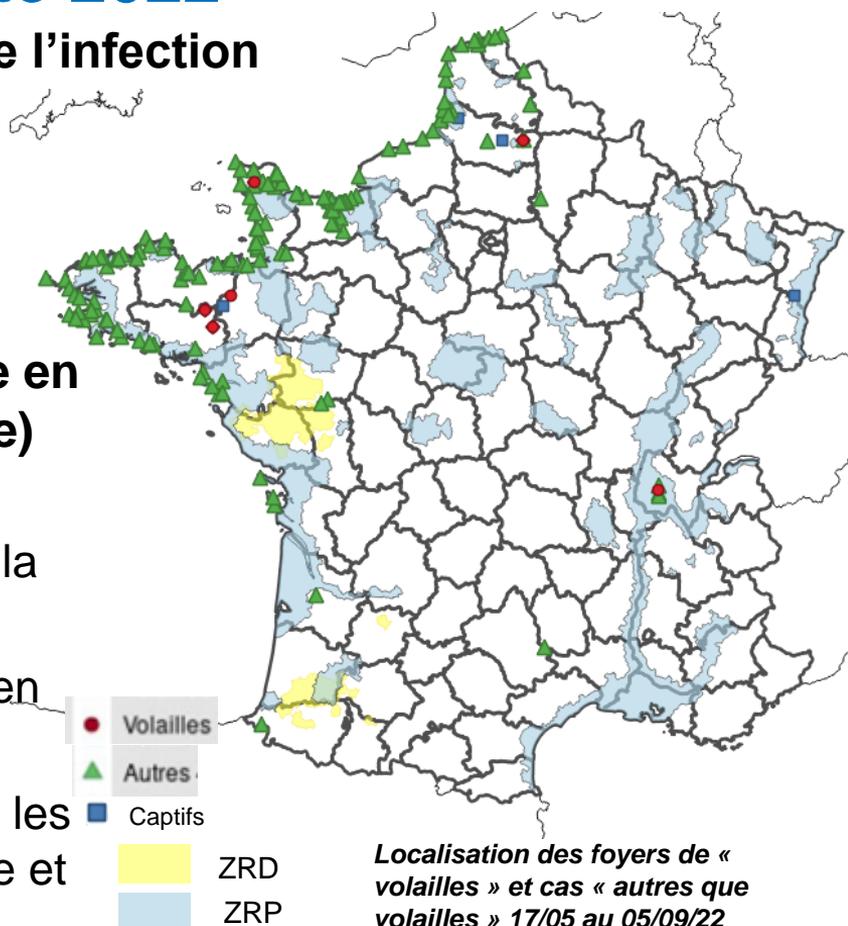
France – Les mesures

IT 2022-605 du 05/08/2022

- **Foyer en élevage** : mesures classique de dépeuplement, N-D, ZP et ZS
- **Nombreux foyers en faune sauvage** : mise en place de ZCT (zone de contrôle temporaire) étendues
 - Sensibilisation et évaluation des acteurs à la prévention
 - Renforcement de la surveillance en FS et en élevage dont autocontrôles
 - Inscription de mesures de prévention dans les AP ZCT (mesures de protection en élevage et régulation des activités cynégétiques)

IAHP – Eté 2022

Persistance de l'infection



IAHP – Été 2022

Persistence de l'infection

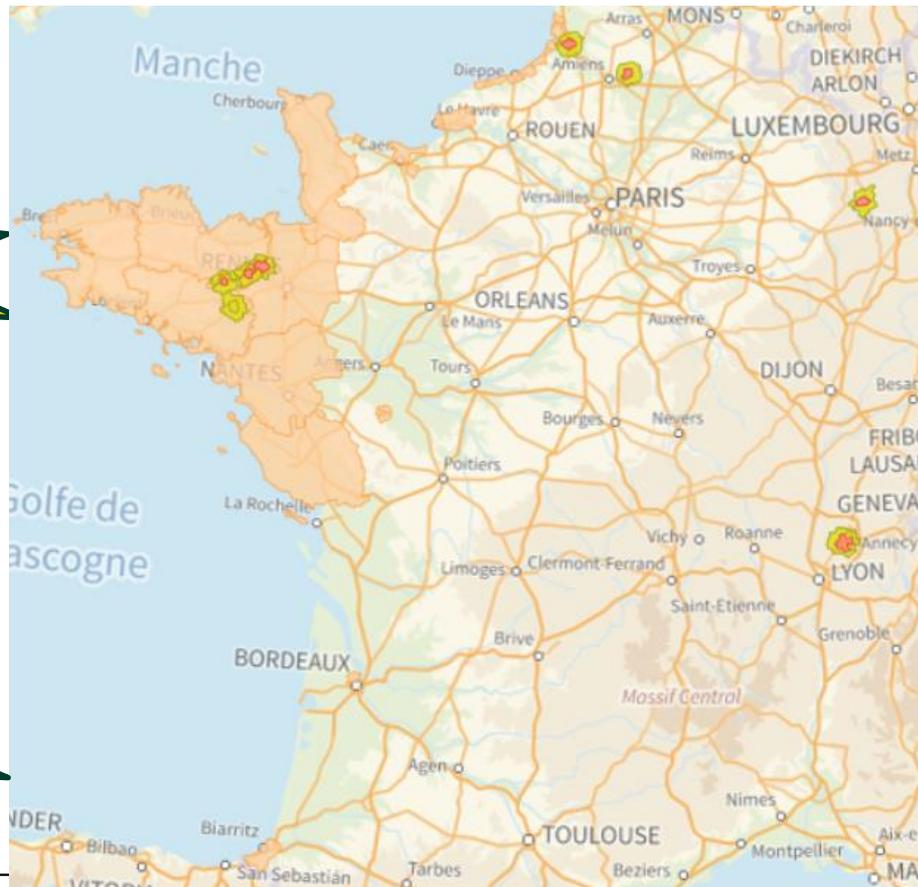
France – Les mesures

CartoGip 16/09/2022

VIGILANCE

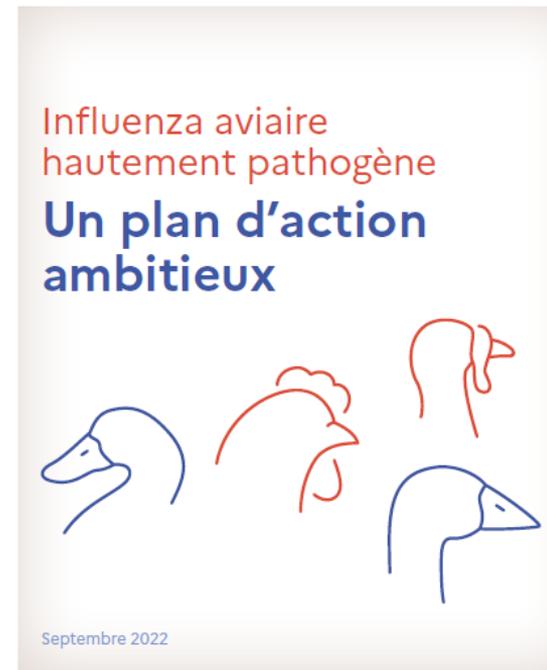
Surveillance

Biosécurité



IAHP - plan d'action national

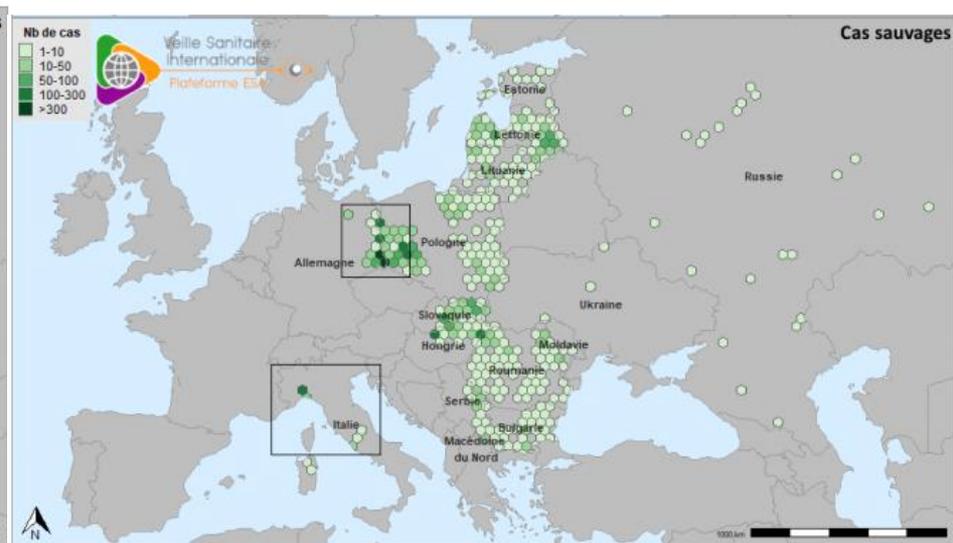
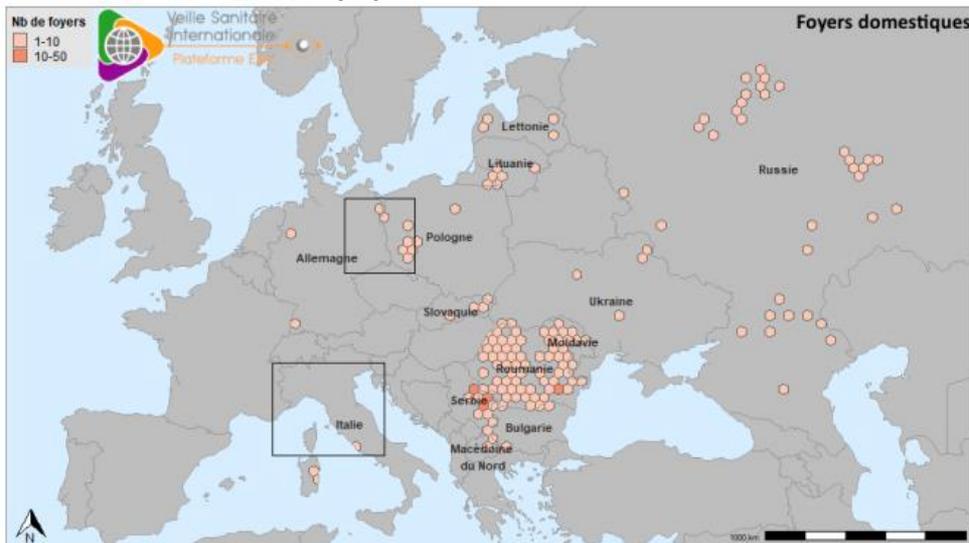
- Plan d'action complétant la feuille de route établie en 2021
- Travaux pilotés par le MASA avec une large consultation des professionnels et sollicitations de l'ANSES
- Présentation et validation le 29/07
- 7 axes et 41 actions collectives
- Des actions à court terme / à long terme



1. Surveillance sanitaire	I	8
2. Prévention		8
3. Vaccination		5
4. Méthode de lutte et de gestion		7
5. Gestion des risques liés aux activités de chasse		5
6. Adaptation de la production		5
7. Engager une réflexion à moyen et long terme sur l'adaptation et la transformation des secteurs de production		3
TOTAL		41

PPA situation

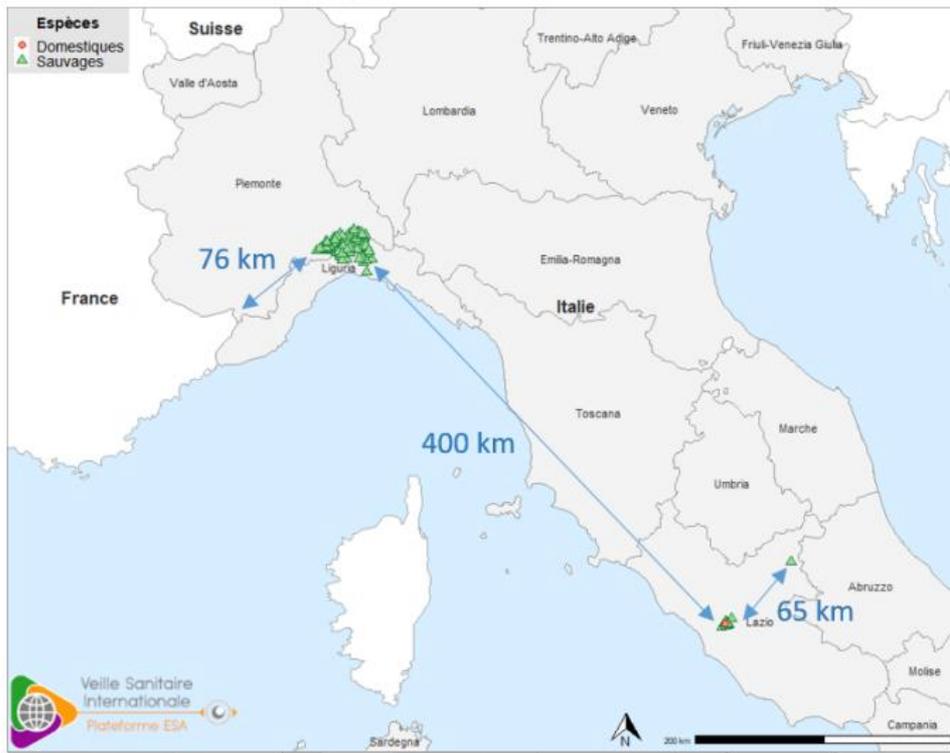
- France métropolitaine: **indemne** de PPA
- Allemagne: pas de nouveau foyer à la frontière de la France (Bade-Wurtemberg) depuis la détection du foyer en élevage le 25/05/2022, malgré des recherches intensives dans la zone – levée des mesures de 28/08
- Italie: situation stable dans le Latium et le Piémont depuis un mois (pas d'évolution de zonage)



Densité des foyers domestiques et des cas en faune sauvage de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/01 et le 11/09/2022 (source : Commission européenne ADIS le 12/09/2022)

PPA situation

Italie



2 régions infectées :

- Piémont-Ligurie : cas de PPA uniquement sur compartiment sauvage (1^{ère} déclaration le 05/01/2022) – **toujours à 76 km de la France**
- Latium : 2 zones touchées
 - Province de Rome : plusieurs cas sur sanglier et 1 cas en élevage
 - Province de Rieti : un cas sur sanglier détecté le 26/05/2022; pas d'autres cas détecté
- 3 introductions de PPA en Italie en moins de 6 mois, sans lien entre elles.

PPA situation

Mesures de gestion en France (prévention risque Italie)

Mesures dans les départements de PACA, 04,05, 06 et 83

- Faune sauvage : renforcement de la surveillance par le réseau SAGIR avec passage en niveau 2B et analyse des cadavres de bord de route dans le 04, 05 et 06
- Elevage :
 - Délimitation d'une zone de vigilance : départements 04, 05, 06, 83
 - Recensement des détenteurs et communication / sensibilisation
 - Déploiement d'audits pour évaluer le niveau de biosécurité vis-à-vis du risque « sanglier » Piémont-Ligurie : cas de PPA uniquement sur compartiment sauvage (1^{ère} déclaration le 05/01/2022)
- Communication large
- Analyse du risque de passage (corridors écologiques) et anticipation des mesures selon avancée de la PPA

Situation sanitaire : PPA

Supports de communication

<https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine->



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie animale due à un virus qui touche exclusivement les porcs domestiques et les sangliers. Présente dans certains pays d'Europe et notamment en Italie du Nord (Piémont, Ligurie), son introduction en France pourrait avoir des conséquences socio-économiques et sanitaires graves pour les filières professionnelles concernées.

Un plan d'action 2022 élaboré par la direction générale de l'alimentation (DGAL) et concerté avec l'ensemble des acteurs de la filière, présente les actions à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes publiques et privées.

Retrouvez dans ce dossier tous les éléments à connaître sur la PPA et les recommandations à respecter pour éviter une introduction et une propagation de la maladie sur notre territoire.

Pour en savoir plus :

- Plan d'action - Prévention de la peste porcine africaine - 2022 (PDF, 962.28 Ko)
- consulter la [plate-forme d'épidémiosurveillance en santé animale](#) ;
- suivre l'actualité sur la [peste porcine africaine](#).

DRAP - JRAL

LA PESTE
PORCINE
AFRICAINNE
TUE LES PORCS
ET LES SANGLIERS

Peste porcine africaine :
une campagne de
communication pour
sensibiliser éleveurs,
chasseurs et voyageurs



PPA : quand la suspecter ?
Déclaration obligatoire et
vigilance

PESTE PORCINE AFRICAINE
MESURES DE BIOSÉCURITÉ
OBLIGATOIRES

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Dossier actualisé jusqu'en 2022

Peste porcine africaine :
les mesures de biosécurité
obligatoires



Voyageurs
Ne propagez pas
la maladie

Peste porcine africaine : Le
kit de communication



Les mesures à adopter
pour éviter l'introduction
de la PPA en France



La surveillance de la PPA
en France



Comment agir pour
prévenir la peste porcine
africaine ?



La peste porcine africaine :
Questions - Réponses



Peste porcine africaine : La
situation en Europe

PPA – Exercice Quercus dans le 81



Exercice cadre, sans aucune action sur le terrain

Interministériel

PPA faune sauvage – sanglier

Lundi 27 juin et mardi 28 juin 2022 avec réunion centre opérationnel départementale

COD et réunion du comité de lutte départemental (CLD) contre la PPA

Animation par une équipe pilotée par le SRAL Occitanie

Participation des services de l'Etat notamment en COD et des partenaires en comité de lutte (notamment LDA, FDC, OFB, GDS-FRGDS, ASOP, GTV, CA ...)

Objectifs notamment de sensibilisation, d'application collective des mesures de lutte, de partage des difficultés largement atteints

Merci aux participants

Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

Après-midi

- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**

Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

Après-midi

- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**

Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins

- Dans le contexte PPA et au vu des enseignements PACA, **demande de la DGAL et CA France fin juin 2022** aux EdE (courrier), en tant que maître d'œuvre de l'identification agréés, avec l'appui de BDPORC (courrier), délégataire agréé pour la gestion de la base de traçabilité porcine
 - Mise en place d'un guichet unique par les EdE pour la réception de toutes les informations nécessaires à l'enregistrement des détenteurs, des sites et des déclarations d'activité associées.
 - Mise à jour des informations de cessation (ou fermeture) de sites porcins et des coordonnées téléphoniques et électroniques des détenteurs
 - Organisation d'actions de communication auprès des maires pour compléter le recensement des détenteurs non déclarés
- Suivi par les DDecPP et SRAL et bilan à l'automne



Structure porteuse de l'EDE	Départements couverts par l'EDE
AUDE	11,30,34,66
AVEYRON	12
GARONNE (haute)	31
Lot	46,82
LOZERE	48
PYRENEES (hautes)	32,65,9
TARN	81

Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins

Travaux anticipés en Occitanie par DDecPP, SRAL et ASOP, BDPORC

- **Dans le cadre de la biosécurité** : courrier de rappel sur les obligations biosécurité et notamment formation référent par **courrier 22/02/2022** :

944 sites ayant fait la formation biosécurité (87% de la production régionale), **835 courriers** de relance SRAL – ASOP dont les retours ont permis des mises à jour de la base, outre l'amélioration du niveau de suivi biosécurité

- **Pour la mise à jour de la base porcine**, organisation de l'envoi de **courriers par BDPORC** aux éleveurs n'ayant **pas signalé de mouvement depuis plus de 24 mois** (envoi au 15/09/22 avec relance le 15/11/22) puis **signalement DDecPP** en cas de défaut de retour pour mise en place d'une **procédure de fermeture dans la base avec EdE** : **environ 300 sites concernés**, à l'exclusion, à ce stade, des sites en consommation familiale, sites hors animaux de rente et sites sangliers



Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

Après-midi

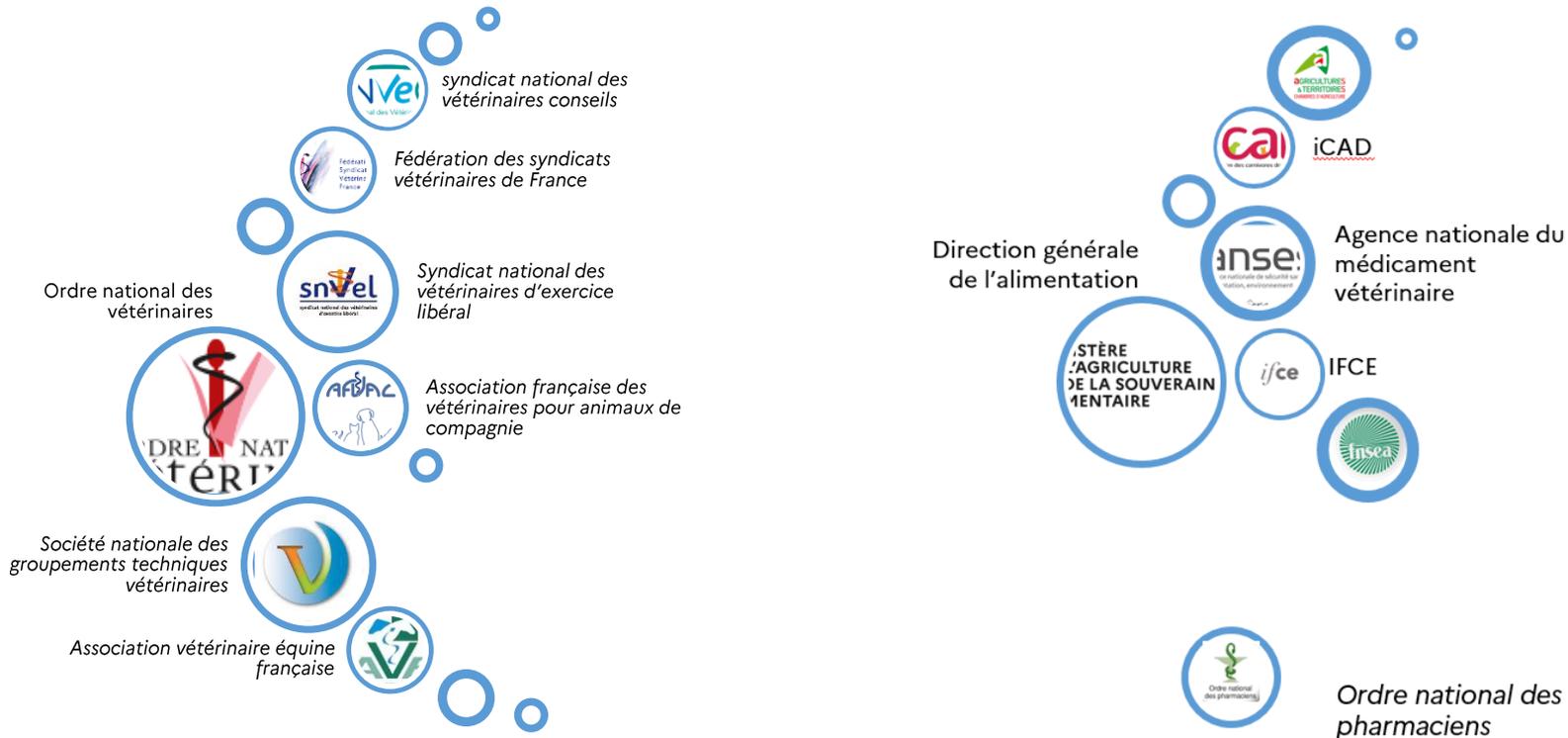
- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**

Information sur le projet Calypso

- Projet d'outil numérique destiné aux vétérinaires, en connexion avec les outils existants et à venir (base de données et un portail en lien avec autres applications)
- Projet motivé par
 - Nouvelles technologies disponibles
 - Outils actuels vieillissants et dépassés : BDIVet plus de 25 ans – BDNI plus de 20 ans
 - Des besoins de partage d'information grandissant
 - Contexte réglementaire notamment loi santé animale (surveillance) et paquet médicament vétérinaire (suivi antimicrobien)
- Projet en cours ; à ce stade, pas de date annoncée pour la livraison de la version 1
- Plusieurs versions successives pour intégration progressive des processus métiers prévus

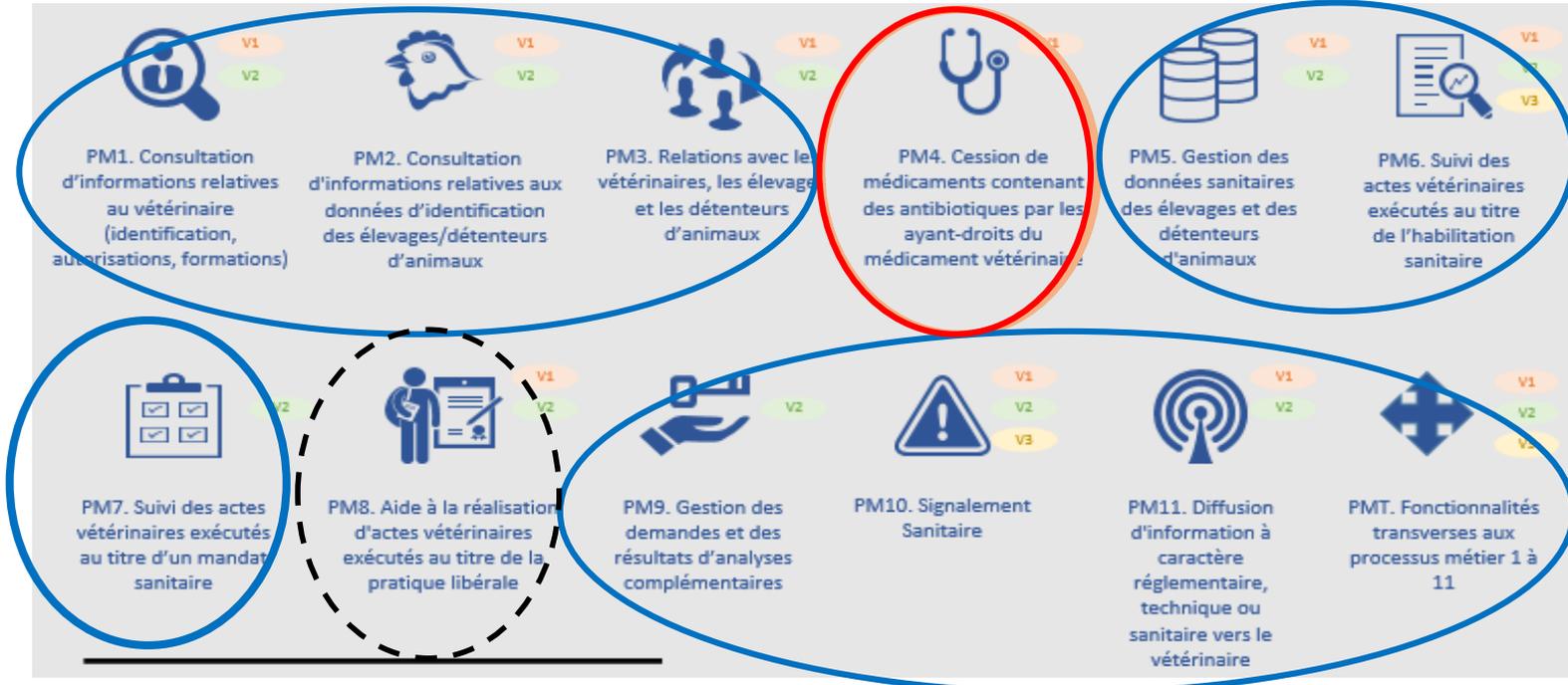
Information sur le projet Calypso

Les acteurs mobilisés



Information sur le projet Calypso

Les 12 processus métier (PM) prévus



Information sur le projet Calypso

Exemples de fonctionnalités pour les vétérinaires

Je peux consulter les appels à candidature pour mandatement et y répondre en ligne

En tant que VS, je peux accéder en temps réel aux informations de l'élevage

Je peux consulter/mettre à jour les informations que j'ai déclarées à l'Ordre

Je peux accéder à mon espace personnel sur SIRE ou I-CAD



Je peux remonter mes cessions d'antibiotiques dans le cadre de la lutte contre l'AMR

Je peux consulter le catalogue des formations/ m'inscrire à une formation/ déclarer avoir suivi une formation et consulter mon solde de crédits de formation

Information sur le projet Calypso

Exemples de fonctionnalités pour les opérateurs

(en cible après déploiement de BNO et l'entrepôt SINEMA)

Je peux désigner mon vétérinaire sanitaire en ligne et obtenir une validation en retour

Mon vétérinaire a mes informations d'ordre réglementaires actualisées pour optimiser ses interventions

Je peux consentir à partager d'autres données sanitaires avec mon vétérinaire

OPERATEURS

Je valide ma participation aux formations obligatoires réalisées par les vétérinaires (gestions de la douleur, bien-être animal, mise à mort)
(V2)

J'obtiens de mon vétérinaire l'attestation pour le départ d'un animal à l'étranger (échanges ou export)

Pour remplir ses missions sanitaires, le vétérinaire a accès aux informations sanitaires réglementaires de mon exploitation

Information sur le projet Calypso

Exemples de fonctionnalités pour les services déconcentrés de la DGAL

Dématérialisation de la procédure de demande de l'habilitation sanitaire avec contrôles administratifs automatisés.

Réception des signalements d'alertes BEA (V1) et maladies animales (V2)

Dématérialisation du suivi des formations obligatoires au maintien de l'habilitation sanitaire

Dématérialisation de la procédure de désignation d'un vétérinaire sanitaire.
Automatisation des contrôles administratifs

DDecPP/DAAF
DRAAF

Fiabilisation des données sur les vétérinaires

Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

Après-midi

- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**

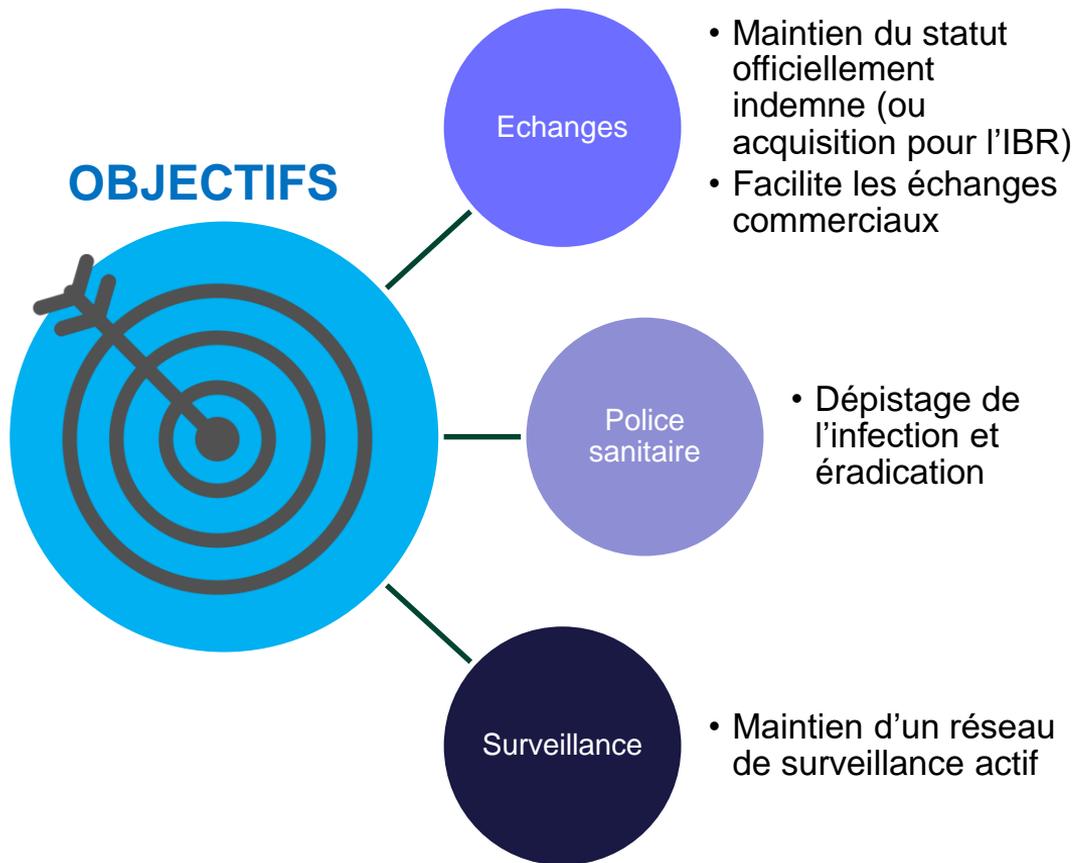
Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

Après-midi

- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**

Rappel sur l'organisation des prophylaxies



Rappel sur l'organisation des prophylaxies

Identification
Recensement
Contention
Déclaration

Éleveur

Vétérinaire

Examen clinique
Prélèvements
Tests diagnostics
Déclaration



Prophylaxies

Laboratoire

Matériel
Analyses
Résultats
Déclaration



Information
aide éleveur

FRGDS - GDS
OVS - délégataire

Services de l'État
DD'ETS'PP - SRAL

GTV
OVVT

Bru, tub, leu : Supports (DAP, ASDA)
Évaluation des résultats
Saisie des données
IBR, BVD : stratégie et gestion



CROPSAV
OCCITANIE

Stratégie et réglementation
Qualification/autorisation
Évaluation - bilans

Formation
Appui
technique

Rappel sur l'organisation des prophylaxies

Relations entre les partenaires structurées par des conventions :

- Délégrant-délégataire : convention cadre quinquennale et convention technique et financière annuelle (régionales)
- OVS-Etat-vétérinaires-laboratoires : convention quadripartite (départementale)
- OVS-Etat-laboratoires laitiers : convention tripartite (régionale)
- Convention départementale bipartite sur les tarifs

Des responsabilités distinctes selon la catégorisation de la maladie (L201-1)

- Dangers zoonosantaires réglementés (ADE, BDE) : pilotage par l'État en lien avec le CROPSAV – ex : tuberculose
- Autres dangers zoonosantaires avec mesures collectives (programme sanitaire d'intérêt collectif, notamment CDE, DE,D) : pilotage par l'OVS en lien avec le CROPSAV, mesures défavorables mise en œuvre par l'Etat – ex : IBR

Rappel sur l'organisation des prophylaxies

Délégation de missions de contrôle (prophylaxies bovines et petits ruminants)

- Encadrée réglementairement : OVS, convention, accréditation, contrôle
- Contrat – conventions : domaines délégués précis (gestion administrative), CDC
- Indemnisation financière
- **L'État reste responsable** avec une obligation de contrôle technique et financier
- Outil informatique partagé pour le suivi (Sigal-Résyral, tableau de bord national)
- État attribut les qualifications et autorisations pour les ADE, BDE et OVS pour les CDE ou autres
- Etat : décisions défavorables, police administrative et police judiciaire

Indemnité prophylaxies BV (bru, tub, leu)

% délégation X 20 866€ par département
+ 4,8 ou 4€ par cheptel (3 000) et 2 ou 1,6€ (>3 000)
+ 9€ par intervention tuberculose
+ 0,04€ par ASDA ou LPS

Indemnité prophylaxie OV/CP (bru)

% délégation X 16 000€
+ 2€ par cheptel (2 000) et 0,8€ (>2 000)
+ 4 € par cheptel transhumant

Bilans de la campagne 2021-2022 brucellose, tuberculose, leucose

Dates des campagnes des prophylaxies bovines 2021-2022 Occitanie													
(source : tableau de bord national des prophylaxies bovines extrait de Sigal, réunions régionales SPA)													
Département	9	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Date d'exécution	09/09/2021	30/09/2021	28/10/2021	23/08/2021	25/10/2021	29/10/2021	26/08/2021	19/10/2021	03/11/2021	04/11/2021	01/10/2021	22/02/2022	10/11/2021
Date de début	01/10/2021	01/10/2021	01/11/2021	01/09/2021	06/10/2021	25/10/2021	01/09/2021	15/10/2021	01/10/2021	25/10/2021	01/10/2021	22/02/2022	08/11/2021
Date de fin de campagne	31/05/2022	31/05/2022	31/05/2022	31/05/2022	30/04/2022	30/04/2022	31/05/2022	31/05/2022	31/05/2022	31/05/2022	31/05/2022	30/07/2022	31/05/2022
Date de début - AP	01/10/N	01/10/N	01/11/N	01/09/N	01/10/N	15/11/N	01/09/N	01/10/N	01/10/N	01/10/N	01/10/N	01/11/N	01/11/N
Date de fin - AP	31/05/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	30/04/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	31/05/N+1	30/04/N+1	31/05/N+1

Brucellose bovine : annuelle, sondage 20% BV>24 mois ou lait

Leucose bovine : quinquennale, sondage 20% BV>24 mois ou lait

Tuberculose bovine : rythme variable selon la situation sanitaire du département et de la zone, avec rythme xénal et zones à surveillance renforcée

Surveillance en lien avec l'infection de la faune sauvage

Brucellose: très satisfaisant, pas d'infection

Leucose bovine : 4 cas en Occitanie

➡ 1 dans le 30, 2 dans le 31, 1 dans le 48

Tuberculose bovine : 2 cas en Occitanie hors prophylaxie

➡ 1 dans le 31, 1 dans le 46

Des précisions, des remarques
de la part des DDPP
concernés?

Bilan sanitaire de la campagne bovine 2021-2022

Suites données par les DD'ec'PP aux interventions de prophylaxies bovines
avec une évaluation non-conformité sanitaire (C)

campagne 2021-2022 au 22/08/2021 (hors campagnes interféron gamma)

(sources : Sigal, module suivi prophylaxie, tableau de bord des APMS/APDI, informations DD'CS'PP)

Dép.	Nbre RI évaluation C	Suites données par la DD'CS'PP							Total suites
		BRU recontrôle sans APMS	BRU APMS	LEU recontrôle sans APMS	LEU APMS	LEU APDI	TUB APMS	TUB APDI	
9		1	1	1			4		7
11									0
12			12	1	3				16
30						1			1
31			2				1		3
32									0
34									0
46		2		2			7		11
48									0
65				2			1		3
66									0
81		1							1
82							1		1
Total	0	4	15	6	3	1	14	0	43

43 interventions avec
une évaluation globale
C (hors IFN):

- 19 en brucellose
- 10 en leucose
- 14 en tuberculose

Bilan sanitaire de la campagne bovine 2021-2022

Suites données par les DD'ec'PP aux interventions de avec une évaluation non-conformité sanitaire (C) campagne 2021-2022 au 22/08/2022 Campagnes interféron gamma (sources : Sigal, module suivi prophylaxie, tableau de bord des APMS/APDI, informations DD'C S'PP)				
Dép.	Nbre RI évaluation C	Suites données par la DD'C S'PP		
		Tub recontrôle sans APMS	Tub APMS	Total suites
11	0			
30	11		11	11
34	4		4	4
66	0			
Total	15	0	15	15

**Campagnes
Interferon gamma
(manades et
ganaderia)**
 - 15 évaluations
globales C avec suites.

Prophylaxies bovines : suites administratives saisies

BILAN INTERMEDIAIRE AU 06 SEPTEMBRE 2022 CAMPAGNE 2021-2022 PROPHYLAXIES BOVINES DELEGUEES (brucellose, leucose, tuberculose)

départements de la région OCCITANIE

(source : tableau de bord national 06/09/2022 sur portail Résytal)

	9	11	12	30	30-IFN	31	32	34	34-IFN	46	48	65	66	81	82	Occitanie
Nb RI A (évaluation globale)	740	303	4 432	229	13	1 115	1 200	196	6	1 261	1 690	1 575	188	1 537	691	15 176
Nb RI B	97	42	140	57	14	127	59	27	9	86	18	63	16	50	34	839
Nb RI C	7	0	16	1	11	2	1	0	4	11	2	2	0	1	1	59
Nb RI PE	2	0	2	7	1	7	13	1	1	1	4	4	1	4	0	48
Nbre RI B et C (à examiner par la DDecPP)	104	42	156	58	25	129	60	27	13	97	20	65	16	51	35	898
Taux de RI en non-conformité (C ou B)	12,3%	12,2%	3,4%	19,7%	64,1%	10,3%	4,7%	12,1%	65,0%	7,1%	1,2%	4,0%	7,8%	3,2%	4,8%	6%
%RI B	9,3%	11,3%	2,8%	17,6%	35,0%	9,6%	4,4%	10,0%	47,4%	5,7%	1,0%	3,5%	7,3%	2,9%	4,3%	4,8%
% RI PE	0,2%	0,0%	0,0%	2,4%	2,6%	0,6%	1,0%	0,4%	5,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,5%	0,3%	0,0%	0,3%
Nb sans_suite	0	0	0	8	0	23	18	0	0	5	1703	25	3	3	7	1795
Nb avertissement	0	0	0	0	0	13	14	0	0	0	3	12	4	21	0	67
Nb MED	0	0	0	0	0	0	27	0	0	15	8	0	2	26	0	78
Nb suites sanitaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	5
Nbre d'intervention avec une suite donnée DDecPP (SUIV_SUIT_LBD)	0	0	0	8	0	36	59	0	0	20	1714	39	11	50	8	1945
Taux de traitement des RI par la DDecPP	0,00%	0,00%	0,00%	13,79%	0,00%	27,91%	98,33%	0,00%	0,00%	19,59%	100,00%	37,88%	68,45%	98,04%	2,86%	31%

Prophylaxies bovines : APMS suivi épidémiologiques

Suites données par les DD'ec'PP aux résultats des enquêtes épidémiologiques

Mise sous surveillance pour suivi épidémiologique campagne 2021-2022 (du 01/09/2021 au 22/08/2022)

(sources : Sigal, tableau de bord des APMS/APDI)

Maladie	Département	APMS-Suivi épidémiologique
Tuberculose Bovine	12	63
	30	1
	31	2
	32	1
	65	3
	82	9
	TOTAL	79

79 APMS « Suivi épidémiologique » tuberculose bovine:

- Pas d'APDI lié
- 5 en cours
- 74 levés sans APDI

Prophylaxies bovines : abattages diagnostique

Suites données par les DD'ec'PP Abattages diagnostiques Campagne 2021-2022 (du 01/09/21 au 01/09/2022) <i>(sources : SIGAL au 30/08/2022)</i>	
Département	Nombre d'abattage diagnostique
09	1
12	3
30	2
31	2
34	3
46	17
65	3
81	1
82	18
Total	50

50 abattages diagnostiques
tuberculose
46: 1 animal avec lésions,
positif.

**Suites données par les DD'ec'PP
Autres AP
Campagne 2021-2022
(du 01/09/2021 au 22/08/2022)
(sources : Sigal, tableau de bord des APMS/APDI)**

Maladie	Département	APMS -suspicion
Brucellose	12	28
	31	1
	32	1
	46	1
	81	1
	Total	32
Leucose Enzootique Bovine	12	8
	31	4
	48	1
	Total	13
Tuberculose Bovine	9	4
	12	1
	30	12
	31	11
	32	2
	34	7
	46	17
	65	2
	81	11
	82	7
Total	74	
TOTAL	119	

Prophylaxies bovines : bilan sanitaire

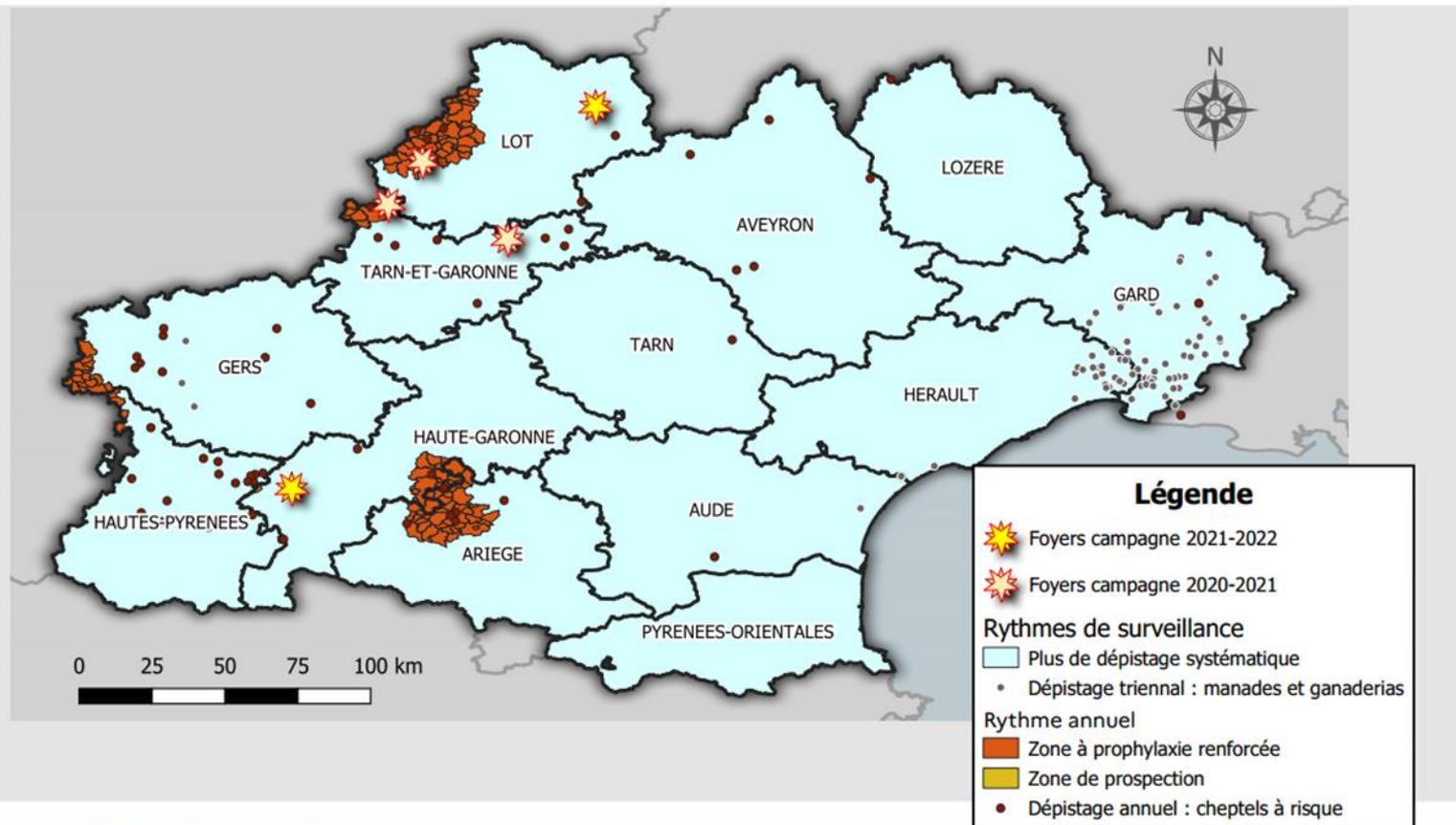
119 APMS sans lien direct avec la surveillance programmée (introduction, acquisitions, etc)

Surveillance programmée de la tuberculose bovine en élevage, campagne 2021-2022 Occitanie

DRAAF Occitanie

Réalisation : UGSPRES (SRAL)

Date : Août 2022



Tuberculose – Rappels des évolutions

AM 8 octobre 2021 – mesures techniques (mise en cohérence avec LSA): notamment, arrêt des rythme xénaux évolution des critères de sélection des « cheptels à risque »

Cheptels à risque - extrait de l'article 5 de l'AM 08/10/2021

Art. 5. – Les cheptels considérés à risque sanitaire sont :

1° Les troupeaux ayant retrouvé leur qualification après avoir été reconnus infectés de tuberculose. Ces troupeaux sont considérés à risque pendant une durée de cinq ans ;

2° Les troupeaux pour lesquels un lien épidémiologique est constaté avec un troupeau ou un animal infecté de tuberculose. Ces troupeaux sont considérés à risque pendant une durée de cinq ans maximum ;

3° Les troupeaux pour lesquels un lien épidémiologique est constaté avec un cas confirmé de tuberculose dans la faune sauvage. Ces troupeaux sont considérés à risque pendant une durée de cinq ans maximum ;

4° Les troupeaux pour lesquels il est établi que des dispositions réglementaires relatives à l'identification, à la circulation des animaux, aux conditions de maintien de la qualification « indemne d'infection par le complexe *Mycobacterium tuberculosis* » ou les obligations de formation en matière de biosécurité prévues aux articles 29 et 30 du présent arrêté n'ont pas été respectées. Ces troupeaux sont considérés à risque jusqu'à la mise en place des mesures correctives permettant de répondre à ces obligations.



Absence des cheptels « laits cru », diminution de la durée « à risque » de 10 à 5 ans pour les cheptels assainis

Tuberculose – Rappels des évolutions

AM 8 octobre 2021 – mesures techniques (mise en cohérence avec LSA):

- Dépistage des bovins de plus de six semaines
- Bovin suspect : test IFN ou abattage diagnostique, plus de recontrôle en IDC.

AM 25 juillet 2022 – financement du dépistage Interféron Gamma par Etat : reconnaissance de la méthode en dépistage de première intention.

- Financement par l'Etat à 100% pour les cheptels pour les élevages ou la finalité zootechnique des animaux rendent impossible l'utilisation de l'intradermotuberculination

Manades et ganaderia
30, 34 (et aussi
11,32,66)

Tuberculose – Rappels des évolutions

Parution d'instructions techniques :

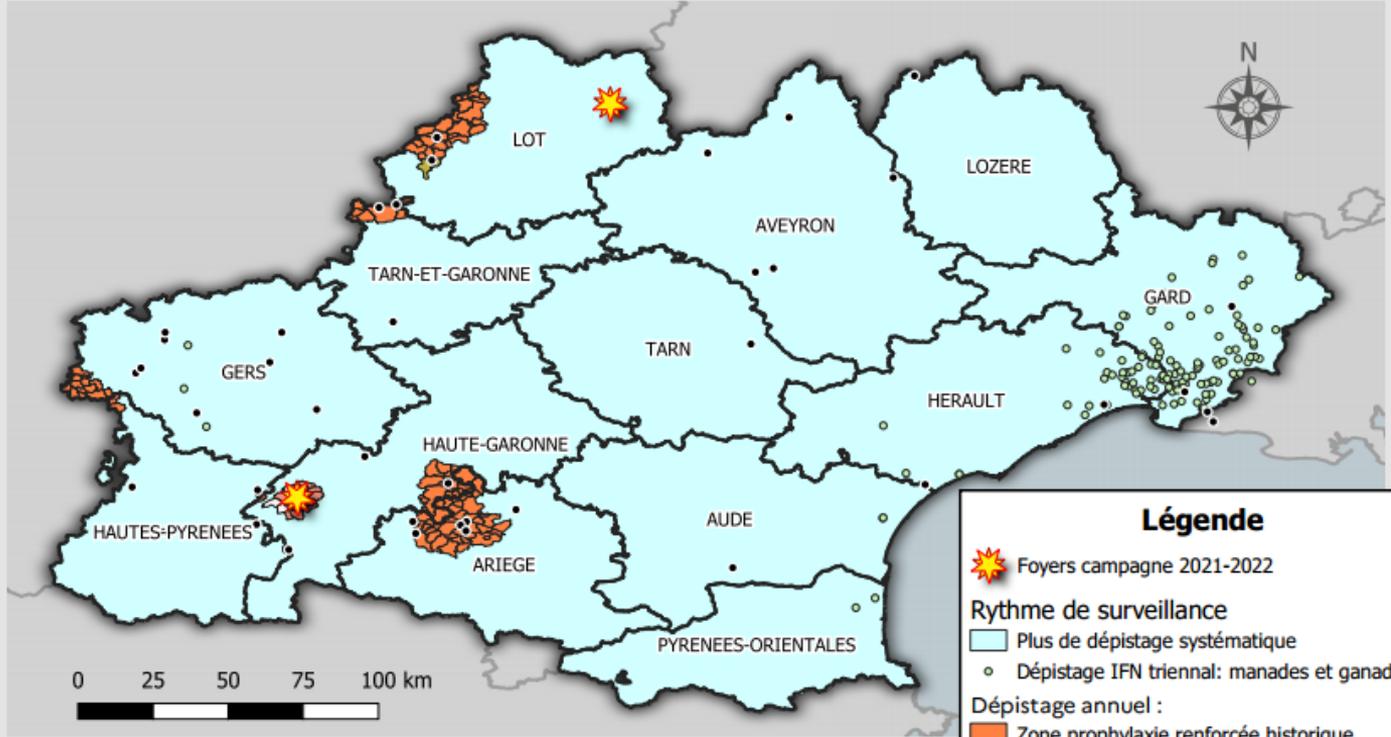
- IT 2021-792 : Modalités technique de la campagne de surveillance de la tuberculose bovine 2021-2022
- IT 2021-797 : Assainissement des troupeaux bovins infectés de tuberculose
- IT 2021-799 : Modalités de commandes tuberculines aviaires et bovines
- IT 2021-817 : Modalités de gestion des suspicions, investigation des cheptels en lien épidémiologique
- IT 2022-199 : Disposition technique au dépistage, modification des modalités d'interprétation des résultats IFN

Surveillance programmée de la tuberculose bovine en élevage, campagne 2022-2023 Occitanie

DRAAF Occitanie

Réalisation : UGSPRES (SRAL)

Date : Août 2022



Légende

- Foyers campagne 2021-2022
- Rythme de surveillance**
 - Plus de dépistage systématique
 - Dépistage IFN triennal: manades et ganaderias
- Dépistage annuel :**
 - Zone prophylaxie renforcée historique
 - Zone prophylaxie renforcée de prospection
 - Zone de prospection en cours de discussion
 - Cheptels à risque

Bilan de la campagne 2021-2022 brucellose ovine et caprine

Rappel sur les dépistages et dates – ovins/caprins

Dates des campagnes de prophylaxie des petits ruminants 2021-2022 Occitanie (source : Sigal - plan prévisionnel, réunions régionales SPA)													
Département	9	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Date d'exécution	06/09/2021	21/12/2021	01/04/2022	18/01/2022	14/12/2021	06/01/2022	16/12/2021	11/01/2022	19/10/2021	22/12/2021	22/12/2021	25/03/2022	09/12/2021
Date de début	01/10/2021	01/01/2022	01/04/2022	01/01/2022	10/12/2021	01/01/2022	01/01/2022	01/01/2022	15/10/2021	24/10/2021	01/01/2022	01/04/2022	09/12/2021
Date de fin de campagne	30/09/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/05/2023	31/08/2022	31/08/2022	31/12/2022	30/11/2022	30/06/2022	31/05/2022	31/12/2022	31/10/2022	31/08/2022
Date de début - AP	01/10/N	01/01/N	01/04/N	01/01/N	08/11/N	01/01/N	01/01/N	01/01/N	01/10/N	01/10/N	01/01/N	01/04/N	01/09/N
Date de fin - AP	30/09/N+1	31/12/N	31/12/N	31/05/N+1	30/06/N+1	31/08/N	31/12/N	30/11/N	30/06/N+1	31/05/N+1	31/12/N	31/10/N	31/05/N+1

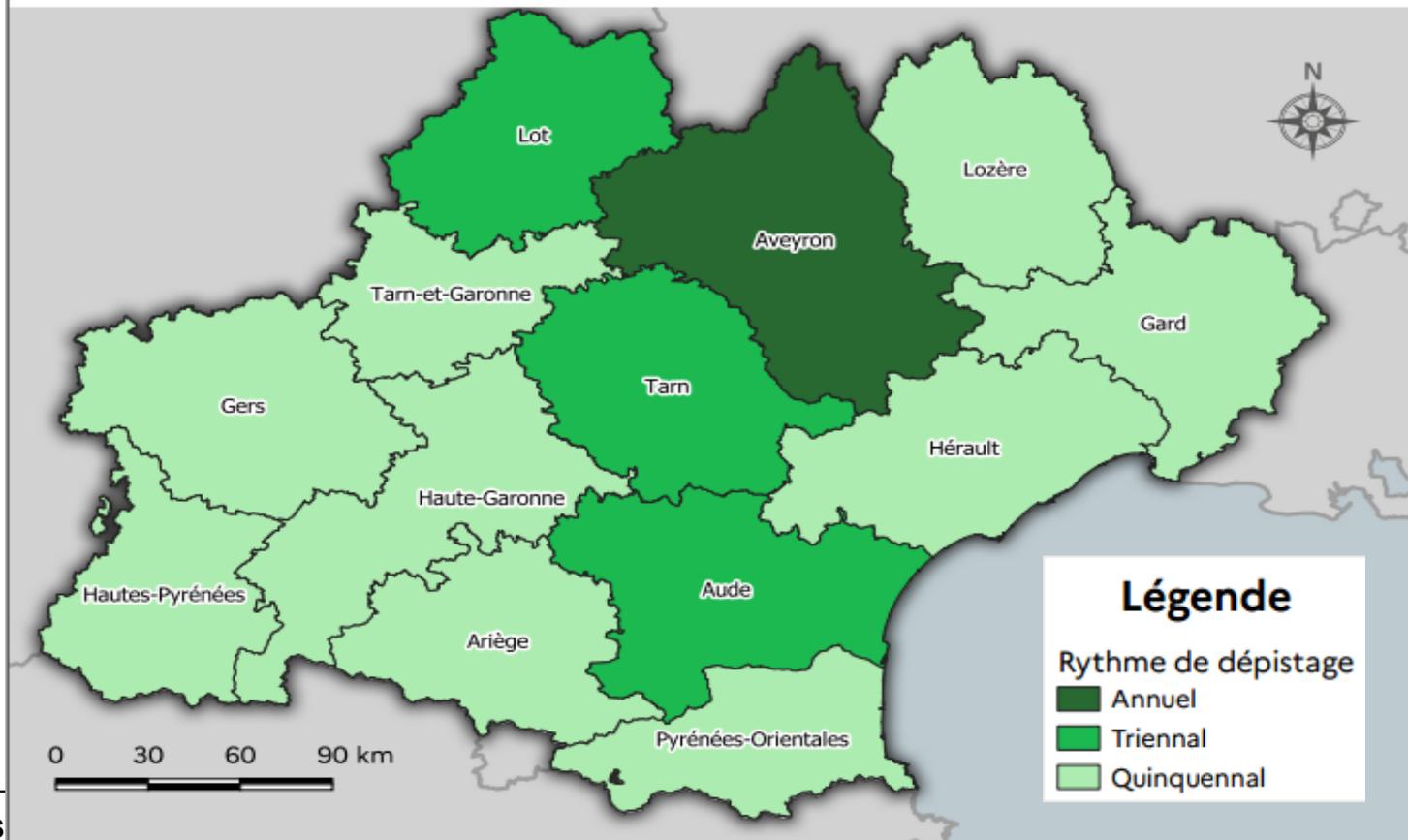
Bilan de la campagne 2021-2022 brucellose ovine et caprine

Rappel sur les dépistages et dates – ovins/caprins

Départements	Date de début de campagne	Date de fin de campagne	Rythmes de prophylaxie brucellose des petits ruminants			
			Cheptels allaitants	Cheptels laitiers	Cheptel caprins	Cheptels transhumants
09 - Ariège	01/10/2021	15/10/2022	Quinquennal	Quinquennal	Quinquennal	Annuel
11 - Aude	01/01/2022	31/12/2022	Triennal	Triennal	Annuel	
12 - Aveyron	01/04/2022	31/12/2022	Annuel	Annuel	Annuel	
30 - Gard	01/09/2021	01/06/2022	Quinquennal	Lait cru: annuel	Quinquennal	Quinquennal
31 - Haute-Garonne	01/11/2021	31/08/2022	Quinquennal	Quinquennal	Quinquennal	Annuel ou bi-annuel
32 - Gers	01/01/2022	31/08/2022	Quinquennal	Quinquennal	Quinquennal	
34 - Hérault	01/01/2022	31/12/2022	Quinquennal	Annuel	Quinquennal	
46 - Lot	01/01/2022	30/11/2022	Triennal	Annuel	Annuel	
48 - Lozère	01/10/2021	30/06/2022	Quinquennal	Quinquennal	Quinquennal	
65 - Hautes-Pyrénées	01/10/2021	15/11/2022	Quinquennal	Annuel (fr omagers)	Quinquennal	Annuel
66 - Pyrénées-Orientales	01/01/2022	31/12/2022	Quinquennal	Quinquennal	Quinquennal	Annuel
81 - Tarn	01/04/2022	31/10/2022	Triennal	Annuel	Triennal	Annuel
82 - Tarn-et-Garonne	01/09/2021	31/05/2022	Quinquennal	Quinquennal	Quinquennal	

Brucellose ovine et caprine : rythme variable selon les départements (à favoriser : quinquennal, sondage alternatif possible (5% des animaux > 6 mois) – IT 292 du 06/04/2016) sondage 25% femelles > 6 mois (min 50)

Rythme de dépistage de la brucellose ovine et caprine: ovin allaitants (campagne 2021-2022) Occitanie

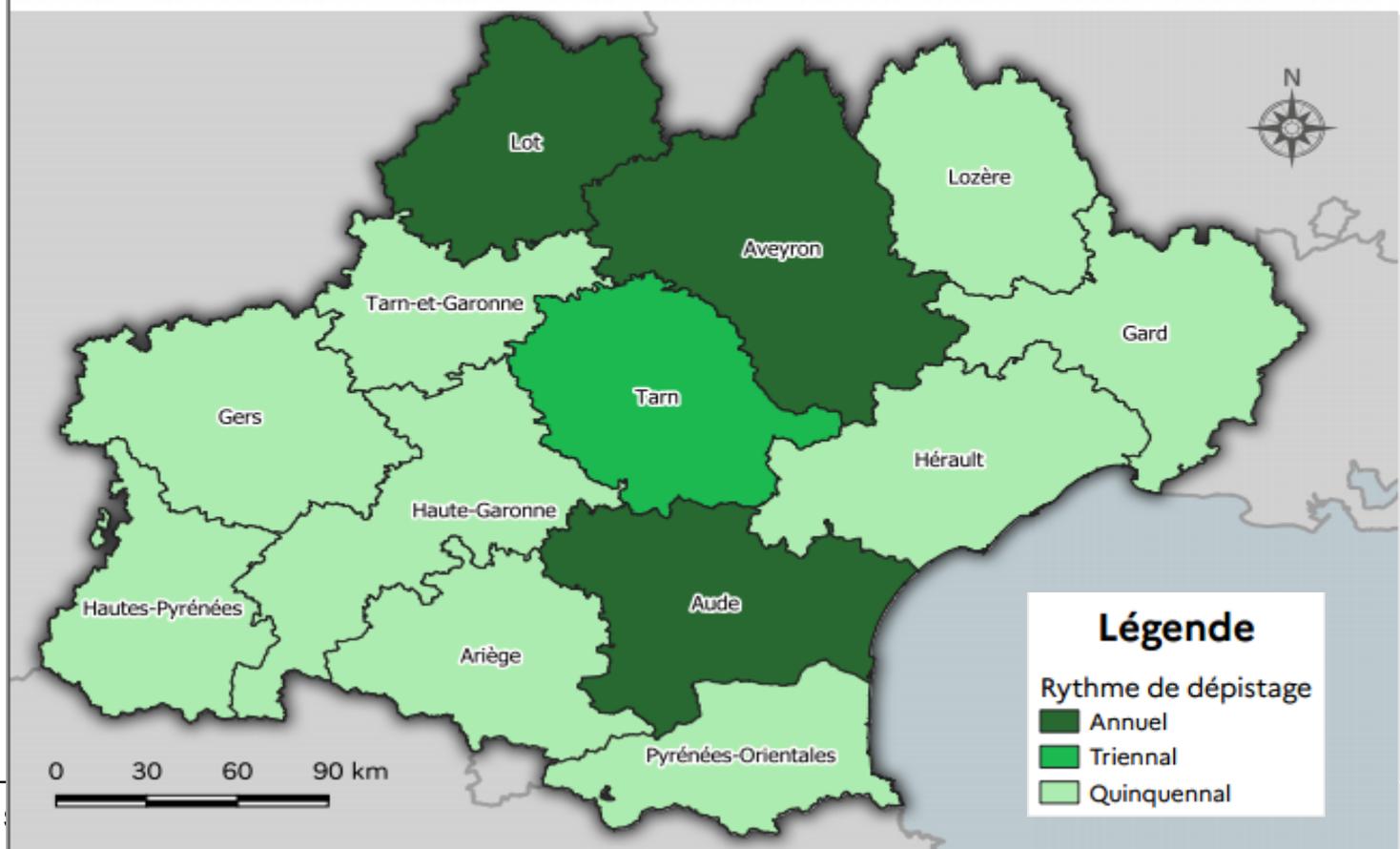


Rythme de dépistage de la brucellose ovine et caprine: ovin laitiers (campagne 2021-2022) Occitanie

En cours de mise à jour



Rythme de dépistage de la brucellose ovine et caprine: caprins (campagne 2021-2022) Occitanie



Bilan sanitaire de la campagne ovine caprine 2021

Brucellose

Un
pré
Po

En cours de mise à jour

gne
2022.

Perspectives campagne 2022-2023 brucellose, tuberculose, leucose Délégation

Conventions en cours

- Convention cadre 2020-2024 signée le 29/06/2020
- Convention technique et financière annuelle 2022 petits ruminants signée le 02/09/2022
- Convention technique et financière annuelle 2022-2023 bovins en cours de rédaction

Perspectives campagne 2022-2023

brucellose, tuberculose, leucose

Délégation

Intégration à la convention de la mention du tableau FRGDS recensant les « pratiques locale de délégation » prophylaxies bovines validé par les DD'ETS'PP

Tableau reprenant les étapes du CDC avec précision de spécificités par département



ENREGISTREMENT

Pratiques locales délégations

Référence : ENG-ENF
Version : 1.0
Date 15/10/2018
Page : 1

Date de mise à jour : 22/07/2021																
N° Etapes (CC Prophylaxie bovine)	Délégation	Déléguable	Non déléguable	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Étape 1 – MAJ régulière des ateliers et établissements																
Vérifier et éliminer les anomalies des données ateliers/établissements			X	Téléphone uniquement sinon DDPP	GDS et DDetsPP	GDS et DDPP	GDS et DDPP	GDS et DDPP	GDS	GDS et DDPP	GDS	GDS et DDPP	GDS et DDPP	GDS et DDPP	GDS / EDE / DDPP	GDS et DDPP
Vérifier les droits (lecture/écriture) sur les ateliers/établissements pour le délégataire			X	DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP (siret GDS)	DDPP	DDPP (siret GDS)	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP / EDE / siret GDS	DDPP
Vérifier les droits (consultation/modification) dans la BDNU pour le délégataire, pour la gestion n° Siret/ NumAgrim			X	DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP
Création et modification UA sous Resyral	X			GDS ou DDPP	GDS	GDS	GDS	DDPP	GDS	GDS	GDS ou DDPP	GDS	GDS et DDPP	GDS	EDE PI	GDS ou DDPP
Fermeture UA sous Resyral	X			GDS	GDS	GDS	GDS	GDS	GDS	GDS	GDS ou DDPP	GDS	GDS	GDS ou DDPP	GDS	GDS
Géo référencement de l'atelier		X		DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP
Relation « en lien épidémiologique avec »		X		DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP
Fermeture des établissements			X	DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP
Attribution, requalification, suspension ou retrait qualification à l'atelier, pour TUB/BRU/LEU			X	DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP
Suivi qualification atelier "officiellement indemne dérogatoire" pour BRU et LEU		X			DDetsPP	DDPP	DDPP		DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP		DDPP	DDPP	DDPP
Attribution vétérinaire sanitaire			X	DDPP	DDetsPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDPP	DDCSPP	DDPP	DDPP	DDPP	GDS ou DDPP
Étape 2 - Affectation zootechnique																
Affectation zootechnique des bovins selon leur	X			GDS/DDCSPP	GDS / DDetsPP	GDS, pas révisé	GDS	GDS / DDPP	GDS / DDPP	GDS	GDS	GDS	GDS	GDS	GDS	GDS

Perspectives campagne 2023

Prophylaxies des porcins

Délégation

Les élevages porcins soumis à prophylaxies :

- Porcs domestiques et sangliers
- Surveillances réglementées : Aujeszky et PPC

Atelier	Type de production	Maladie	Fréquence	Nombre
Ateliers plein-air	Naisseurs ou naisseur-engraisseurs	Aujeszky	Contrôle annuel	15 reproducteurs ou futurs reproducteurs ou l'ensemble si l'effectif est moindre
	Post-sevreurs et engraisseurs	Aujeszky	Contrôle annuel	20 porcs charcutiers ou l'ensemble si l'effectif est moindre
Ateliers de sélection-multiplication	Tous	Aujeszky	Contrôle 4 fois par an	15 reproducteurs ou futurs reproducteurs ou l'ensemble si l'effectif est moindre
		PPC	Contrôle annuel	15 reproducteurs ou futurs reproducteurs ou l'ensemble si l'effectif est moindre

Perspectives campagne 2023

Prophylaxies des porcins

Délégation

Ateliers porcins : sites actifs 2021 (données BDPORC)

Département	PORCS DOMESTIQUES			SANGLIERS
	Tout bâtiment	Plein-air partiel ou total		Nb de sites
	Nb de sites	Nb de sites	dont avec mvts sur 12 mois	
9	41	108	71	0
11	71	87	52	1
12	<u>271</u>	<u>103</u>	<u>58</u>	<u>8</u>
30	16	67	33	3
31	55	109	63	0
32	59	110	67	5
34	25	76	47	4
46	95	54	33	15
48	47	44	29	4
65	104	176	113	0
66	21	51	31	0
81	95	90	50	10
82	23	45	29	5
TOTAL	923	1120	676	55

Campagne de prophylaxies porcine 2022 : en cours

Perspectives campagne 2023

Prophylaxies des porcins

Délégation

Déléataire : OVS FRGDS – section sanitaire régionale porcine

- Président de la FRGDS : Christian DEQUE (GDS 31)
- Président de la section régionale porcine : Joël LAVERDET (*président de l'ASOP*)

Section régionale porcine :

- 24/09/2021 : création de la section (validée en CA)
 -  Conduire, dans la filière porcine, les missions déléguées confiées à la FRGDS Occitanie en sa qualité d'OVS
- Février 2022 : demande de délégation de la gestion des prophylaxies Aujeszky

Perspectives campagne 2023

Prophylaxies des porcins

Délégation

Mise en place de la délégation :

- Avenant à la convention cadre => extension aux porcins
- Mise en place d'une convention technique et financière annuelle :
 - ↳ Définition des modalités d'action
 - ↳ Définition des obligations réglementaires et techniques (SIGAL)
 - ↳ Définition de la participation financière de l'Etat
 - ↳ Définition des documents et éléments du rendu (bilans)

Calendrier :



Départements engagés : 09, 11, 30, 31, 34, 81, 82

Perspectives campagne 2023

Prophylaxies des porcins

Délégation

Organisation du délégataire

ACTIONS	PERSONNEL		
	ASOP	FRGDS	GDS*
Mise à jour / préparation des listes établissements et sites porcins	X		
Mise à jour Résytal		X	X
Programmation des campagnes sur SIGAL		X	X
Edition et impression des DAP (transmission sous format pdf à l'ASOP)		X	X
Transmission informations éleveurs		X	X
Envois postaux vétérinaires DAP + buvards (+ documents SDRP) le cas échéant	X		
Récupération des résultats (à voir selon modalités de retour des résultats par les laboratoires)	X	X	X
Centralisation des résultats	X		
Gestion des résultats et relances vétérinaires	X		
Relances éleveurs		X	
Réalisation des bilans	X	X	

* Certains GDS ont manifesté le souhait de prendre en charge la programmation des campagnes de prophylaxies porcines sur SIGAL

Matin

- **Situation IAHP et PPA**
- **Identification animale**
 - Evolution de l'organisation des établissements d'élevage (EDE)
 - Travaux de remise en qualité des données sur les détenteurs et sites porcins
- **Information sur le projet Calypso**
- **Travaux en cours sur la désertification vétérinaire**

Après-midi

- **Rappels sur l'organisation des prophylaxies**
- **Prophylaxie de la brucellose, tuberculose, leucose**
 - Bilans et perspectives
- **Bilan de la gestion technique**
- **Prophylaxie des porcins**
- **Prophylaxie de l'IBR et varron**
- **Prophylaxie de la BVD**
- **Bilan de la gestion des introductions**
- **Informations diverses**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION